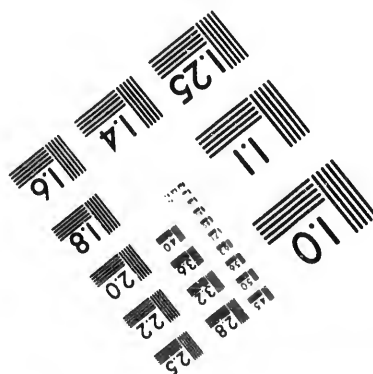
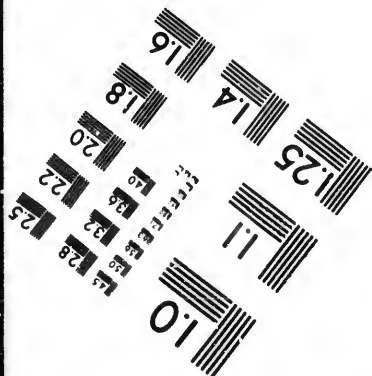
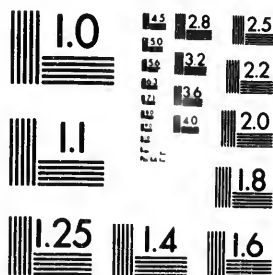


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



15 28 25
18 32 22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

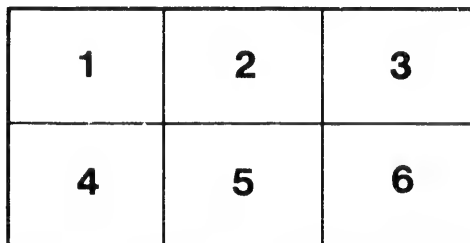
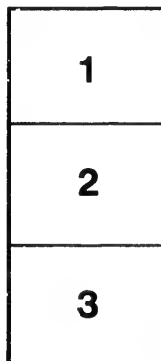
National Library of Canada

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



10
P
P
P

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

LE RÉV. M. GIBAND, PTRE. S. S.,

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DE L'UNION DE PRIÈRES,

Le 8 octobre 1874.

C'est une pensée sainte et salutaire
de prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.

(2^e liv. des Mac., c. 12, v. 46.)

Tel est en deux mots le plus bel éloge que l'on
puisse faire de l'*Union de Prières et de Bonnes
Œuvres*, puisque, comme tout le monde le sait,
elle a été établie pour venir au secours des morts,
par la prière, les bonnes œuvres et le saint sacri-
fice de la messe.

Cependant, quelque beau, quelque fondé que
soit l'éloge, s'en contenter ne serait pas faire con-
naître suffisamment une œuvre qui ne demande
qu'à être connue pour être admirée et aimée. Es-
sayons donc de montrer les avantages précieux
que renferme cette œuvre bénite et les droits

Bx 816

C 3

G 5

2

qu'elle a à toute notre estime et à toutes nos sympathies.

Entre les divers genres de mérite qui peuvent rendre une œuvre recommandable et chère au zèle d'un peuple de bon sens et de foi, comme le peuple canadien, il y en a trois principaux, dont la réunion est plus que suffisante pour lui gagner tous les cœurs et lui assurer le concours le plus actif et le plus universel, savoir, si cette œuvre est *populaire, chrétienne et catholique*. Nous n' craignons pas d'affirmer que l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres* réunit éminemment ces trois caractères; en d'autres termes, qu'elle est éminemment *populaire, chrétienne et catholique*.

Développons un peu ces trois pensées et prouvons rapidement cette triple affirmation.

1. L'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres* est une œuvre éminemment *populaire*. De notre temps on parle beaucoup du peuple, de ses droits, de ses intérêts, de ses besoins, etc. C'est là, pour ainsi dire, le langage à la mode et le mot de passe pour se frayer un chemin à la popularité, aux emplois, aux honneurs, à la fortune. Hélas! parmi ces prôneurs sempiternels qui se décorent pompeusement du titre fastueux d'amis du peuple, combien en est-il qui lui soient sincèrement

dévoués, qui veulent réellement son bien et soient disposés à y travailler aux dépens même de leurs propres intérêts? Et comment être sincèrement dévoué au peuple, à son bonheur, lorsque, pour l'ordinaire, on n'a d'autre mobile de son dévouement que l'égoïsme, qu'on ne connaît d'autres inspirations que celles de l'orgueil et de la cupidité? On l'a dit bien des fois et on ne saurait trop le redire, il n'y a que la religion qui puisse inspirer le vrai et sincère dévouement et donner naissance à des œuvres marquées de son empreinte, parce que seule elle nous enseigne à voir et à aimer comme nous-mêmes dans l'homme le plus petit, le plus méprisable selon le monde, un frère, créé comme nous à l'image de Dieu et à sa ressemblance, racheté par le sang de Jésus-Christ et appelé à partager avec nous l'éternel héritage. Eh! bien, c'est la religion qui a inspiré l'œuvre admirable de l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres*, c'est à son ombre qu'elle a pris naissance, c'est sous sa protection qu'elle a grandi et que, comme toutes les œuvres de la religion, d'un grain de sénevé elle est devenue un grand arbre. Cette œuvre est donc avant tout une œuvre religieuse, et par conséquent, sous ce rapport déjà, une œuvre vraiment populaire, c'est-à-dire destinée à

servir les intérêts du peuple. Et quels intérêts ? ses intérêts les plus chers et les plus sacrés, ses intérêts éternels. Par cette œuvre en effet la religion vient puissamment en aide aux vivants et aux morts parmi le peuple ; aux vivants, en les enrôlant sous le patronage du glorieux St. Joseph dans une association de prières et de bonnes œuvres qui fait leur force, leur soutien dans le rude sentier du devoir et les prépare à la grâce de la persévérance finale ; aux morts, en leur procurant le bienfait d'une sépulture plus honorable que celle à laquelle ils pourraient généralement prétendre d'ailleurs, et ce qui est encore bien plus précieux, en leur procurant le bénéfice des prières, des indulgences et des bonnes œuvres de l'association et surtout le bénéfice inestimable du saint sacrifice de la messe qui est offert pour chaque associé en particulier, au jour de son enterrement, et pour tous les associés défunts en général, tous les ans dans l'octave des morts. Tels sont les précieux avantages que l'association dite de l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres* offre à ses membres. Et à quelles conditions les offre-t-elle ? aux conditions les plus faciles et les plus propres à les mettre à la portée de tous. Il suffit pour être reçu membre de cette associa-

tion d'avoir de bonnes mœurs et de verser dans la caisse de la société la modique somme de CINQUANTE centins ou de VINGT-CINQ centins, selon que l'on tient à être enterré en tout ou en partie seulement à ses frais.

Une fois reçu membre, il suffit d'être exact à renouveler chaque année, au temps prescrit, sa légère contribution et d'être fidèle aux petites pratiques de piété prescrites par le règlement, telles que la récitation quotidienne d'un *Pater* et d'un *Ave* pour la dernière personne défunte dans l'association, et d'un autre *Pater* et *Ave* pour la première qui doit y mourir. Or qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit non-seulement possible, mais encore facile à tout le monde, au pauvre comme au riche, au simple ouvrier comme au grand seigneur ? Il faudrait être bien perdu de mœurs pour ne pas pouvoir être admis dans une association composée de plus de DEUX CENTS MILLE membres, dont beaucoup sans doute ne sont pas des saints de premier ordre. Il faudrait être bien pauvre pour ne pas pouvoir fournir annuellement la faible contribution d'un trente sous ou d'un écu ; enfin il faudrait n'avoir aucune religion pour ne pas pouvoir accomplir les petites pratiques de piété imposées par le règlement. D'où nous concluons

que l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres* est à la portée de tout le monde, à la portée de l'honnêteté, de la bourse et de la dévotion de tous, et que par conséquent, à cause, non-seulement des avantages précieux qu'elle offre à tout le monde, mais encore des moyens faciles d'en jouir, elle est une œuvre éminemment *populaire*.

2. Elle est aussi une œuvre éminemment *chrétienne*. L'esprit du christianisme est par dessus tout un esprit de charité, qui nous porte à nous aimer les uns les autres, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a aimés et à nous faire mutuellement tout le bien qui est en notre pouvoir. Cet esprit est tellement essentiel au christianisme que Notre-Seigneur ne craint pas de le donner comme le signe caractéristique de ses véritables disciples. *Tout le monde, dit-il, vous reconnaîtra pour mes vrais disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* Toute œuvre donc qui porte le cachet de cette divine charité est une œuvre chrétienne, une œuvre que Jésus-Christ approuve du haut du ciel, et accompagne de ses bénédictions sur la terre. Or, tel est bien l'œuvre de l'*Union de Prières et de Bonnes Œuvres*. Soit que nous la considérons dans son origine, soit que nous l'envisagions dans son but et dans ses effets, nous ne voyons

partout que charité. N'est-ce pas en effet la charité sacerdotale qui, de concert avec la religion, l'a inspirée et lui a donné le jour ? Et dans quel but a-t-elle été instituée ? N'est-ce pas pour le soulagement des vivants et des morts ; des vivants, parce qu'elle est un puissant moyen de persévérance et de salut ; des morts, dont elle abrège le temps de l'expiation dans les flammes cruelles du purgatoire ? Quant à ses admirables effets, comment les énumérer ? Comptez, si vous pouvez, tous les *Pater*, tous les *Ave*, qui se récitent chaque jour dans son sein, toutes les indulgences qui s'y gagnent, toutes les communions qui s'y font, toutes les bonnes œuvres qui s'y pratiquent, vous aurez peut-être alors quelque idée des fruits précieux dont elle est la source. Qui nous dira combien de pécheurs lui doivent leur conversion, de justes leur persévérance et de morts leur délivrance des feux du purgatoire ? C'est là le secret de Dieu que nous tenterions vainement de lui dérober. Mais voici quelque chose que nous pouvons voir de nos yeux et toucher en quelque sorte de nos mains et qui suffirait au besoin pour nous convaincre de la fécondité de cette œuvre. Elle compte aujourd'hui plus de 200,000 membres, unis entr'eux par les liens sacrés de la prière et

des bonnes œuvres, et elle procure chaque année les honneurs de la sépulture chrétienne à quatre ou cinq cents défunts. Depuis trente-cinq ans qu'elle existe, jugez de ce qu'elle a fait de bien parmi nous. Voilà des faits, des chiffres plus éloquents que tous nos discours.

O admirable invention de la charité chrétienne, qui multiplie tout ce qu'elle touche et sait avec les moyens les plus simples produire les plus merveilleux résultats ! Qui, ne craignons pas de le dire, c'est une véritable bénédiction pour Montréal, qu'une œuvre pareille, et, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer. *L'Union de Prières et de Bonnes Œuvres* est donc une œuvre éminemment charitable et partant éminemment *catholique*. Nous sommes catholiques surtout par la profession de notre foi qui est la foi de la sainte Eglise, catholique, apostolique et romaine, et ceux de nos actes extérieurs qui manifestent davantage cette foi méritent particulièrement d'être appelés catholiques. Cela est encore bien plus vrai des associations religieuses qui, par le grand nombre de leurs membres, la solennité de leurs réunions, la pompe de leurs cérémonies et la publicité de leur action donnent à cette profession de notre foi un éclat bien plus imposant. Or, à ce point de vue,

l'Union de Prières et de Bonnes Œuvres, mérite éminemment d'être appelée une œuvre *catholique*. Pourquoi? parce qu'elle est une profession publique, solennelle et éclatante de deux des plus importants articles de notre croyance et des plus chers à l'Eglise de Dieu. Je veux parler des dogmes du *Purgatoire* et de la *Résurrection future*.

1^o *Du Purgatoire*. Car, pourquoi prier pour les morts, offrir pour eux la Victime du Calvaire, pratiquer des bonnes œuvres, etc., s'il n'y a pas de purgatoire, c'est-à-dire, un lieu qui n'est ni le Paradis ni l'Enfer et dans lequel vont les âmes justes sorties de ce monde sans avoir acquitté entièrement leurs dettes envers la justice divine? Il est évident que sans la croyance au Purgatoire, tout cela n'a plus de sens ni de raison. Donc, *l'Union de Prières* est une profession de foi publique, solennelle, éclatante du dogme du purgatoire, et cette profession a d'autant plus de prix en Canada que nous y vivons au milieu de frères séparés, de protestants qui nient l'existence du purgatoire et enlèvent ainsi à l'homme, au chrétien affligé par la mort de ses parents, de ses amis, la plus douce des consolations, qui est de prier pour eux, dans l'espoir de leur être utile dans l'autre monde. Lors donc que nous n'aurions pas d'autre motif

de nous enrôler dans l'*Union de Prières*, que de faire publiquement profession de foi au purgatoire et de protester ainsi ouvertement contre la doctrine désolante des disciples de Luther et de Calvin qui le nient, c'en serait assez pour nous y déterminer. L'*Union de Prières* est une profession de foi publique et solennelle non-seulement du dogme du purgatoire, mais encore de celui de la *résurrection future*. Ce n'est pas ici le lieu de montrer toute l'importance de ce dogme, l'un des articles de notre symbole et des fondements de notre espérance, ni d'indiquer, encore moins de développer, les preuves sur lesquelles il repose. Bornons-nous à observer avec St. Paul que, si les morts ne devaient pas ressusciter un jour, il faudrait admettre que Jésus-Christ lui-même n'est point ressuscité, sa résurrection étant le principe de la nôtre, que si Jésus-Christ n'était point ressuscité, la prédication des Apôtres serait vaine et notre foi aussi, puisque l'une et l'autre seraient alors sans fondement. Eh bien, les membres de l'*Union de Prières*, par là même qu'ils appartiennent à cette société, font une profession ouverte et publique de leur foi à ce dogme de la résurrection des morts. En effet, cette société a été instituée particulièrement pour venir en aide aux défunts

par les prières, les bonnes œuvres de ses associés, et surtout par le saint sacrifice de la messe ; or, à quoi bon tout cela, si les morts ne devaient pas ressusciter un jour ? C'est ce qu'avait parfaitement compris l'auteur du livre inspiré qui nous a fourni le texte de cet écrit (2e liv. des Mac.) lorsque, après avoir dit que Judas Machabée avait envoyé à Jérusalem 12 mille dragmes d'argent pour obtenir des prêtres de la loi des prières et des sacrifices en faveur de ceux de ses soldats qui avaient succombé dans un combat, il ajoute, sous forme de réflexion, des paroles remarquables, qui prouvent également le dogme du purgatoire et celui de la résurrection future : En agissant ainsi, ce héros immortel montrait qu'il avait sur la *résurrection des morts des pensées justes et religieuses, bene et religiose de resurrectione cogitans*. Car, *s'il n'eût espéré que ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille ressusciteraient un jour, il paraîtrait superflu et vain de prier pour les morts*. En outre, l'*Union de Prières* ne se contente pas de secourir les âmes de ses membres défunts, elle rend encore à leurs corps une sépulture vraiment honorable et chrétienne. Or, si ces corps étaient destinés à être éternellement la pâture des vers ou la proie du néant ; s'ils ne devaient pas ressusciter,

à quoi serviraient toute cette parure, tous ces rites, tous ces honneurs dont les entoure l'*Union de Prières* et que l'église voudrait voir rendre à tous ses enfants ! Hélas ! nous ne l'ignorons pas, plus d'un vivant, sous prétexte d'honorer les morts, cherche dans la pompe de leurs funérailles une satisfaction de sa propre vanité ; mais telle n'est plus la fin que l'*Union de Prières* se propose dans les honneurs qu'elle rend à ses morts ; elle porte ses vues plus haut, elle voit dans leurs restes mortels des temples du St. Esprit, des tabernacles, des ciboires, des reliquaires, pour ainsi dire, du Dieu vivant qui les a sanctifiés par ses sacrements et surtout par sa présence eucharistique et elle voit fermement qu'un jour ils revivront infiniment plus beaux et plus glorieux. Aussi, à l'exemple de l'Eglise, sa mère et son modèle, les entoure-t-elle de tous ses respects, ne les confie-t-elle à la terre que comme un dépôt sacré que le Seigneur lui redemandera un jour, des pierres précieuses qu'il fera entrer dans la construction de la Jérusalem céleste et une semence corruptible et vile destinée à être un principe de gloire et d'immortalité. Aux yeux d'un monde matérialiste et athée cette fragile dépouille n'est, il est vrai, qu'un peu de chair, une poignée de boue que des vers

dévorants vont bientôt se disputer entr'eux pour en faire ce je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue, comme dit si bien le Grand Bossuet, mais aux yeux de la foi, aux yeux de l'église, gardienne fidèle de cette foi, il en va bien autrement, nous venons de le voir. Comment donc s'étonner qu'elle entoure ses morts de tant d'honneur et de tant de respect, et n'avons-nous pas raison d'appeler éminemment catholique, une œuvre qui, comme l'*Union de Prières*, est animée par cet esprit de l'Eglise, et pleine de sa foi, de ses espérances, travaille à rendre à ses membres défunts les honneurs d'une sépulture vraiment chrétienne ?

Quelle conclusion tirer de tout cela ? La voici en peu de mots :

A ceux qui ne feraient pas encore partie de l'*Union de Prières* nous disons :

Après tout ce que nous venons de dire à la louange de cette œuvre admirable, est-il nécessaire de vous exhorter à vous enrôler au plus tôt sous sa bannière ? La chose parle assez d'elle-même, il n'y a que les aveugles qui ne puissent pas voir tous les avantages temporels et spirituels dont ils se privent en restant en dehors de cette association. Empressez-vous donc, riches et pau-

vres, vous surtout les pauvres, d'entrer dans ses rangs, faites-y entrer avec vous vos enfants, vos parents, vos amis, vous leur rendrez un important service en le faisant. Que bientôt il n'y ait pas dans cette paroisse, dans cette ville, une seule famille, un seul adulte catholique qui n'en fasse partie et ne jouisse de ses bienfaits.

Quant à ceux qui ont déjà l'honneur d'être membres de cette association, voici ce que nous avons à dire et qui me semble être pour eux la conclusion pratique de tout ce qui précède.

Ne vous contentez pas de faire nombre dans la société, ayez-en aussi l'esprit, observez-en fidèlement les règles; c'est-à-dire, soyez de bonnes mœurs, puisque ce n'est qu'à cette condition que vous avez été admis, et récitez chaque jour les petites prières prescrites. Respectez les morts dans vos maisons, suivez-les pieusement, je ne dirai pas seulement jusqu'à la porte de l'église, comme font plusieurs, mais jusque dans l'église, offrez-y avec le prêtre les saints mystères pour le repos de leur âme. Accompagnez-les ensuite, autant que possible, à leur dernière demeure, où ils vont reposer jusqu'au jour de la résurrection générale, et après leur avoir dit un dernier adieu qui est pour tout chrétien un prochain au revoir,

dans ses
 enfants, vos
 important
 n'y ait pas
 e seule fa-
 n'en fasse
 eur d'être
 que nous
 our eux la
 de.

re dans la
 -en fidè-
 le bonnes
 ition que
 jour les
 es morts
 nt, je ne
 e l'église,
 s l'église,
 s pour le
 ensuite,
 neure, où
 urrection
 ier adieu
 u revoir,

emportez avec vous leur souvenir profondément
 gravé dans votre cœur, ne cessez jamais de vous
 intéresser à leur sort et de les secourir par tous les
 moyens que la religion met à votre disposition,
 afin qu'après avoir pratiqué religieusement à leur
 égard le culte du souvenir et leur avoir rendu
 tous les bons offices de votre charité, vous soyez
 traités de la même manière un jour par ceux qui
 vous suivront et que vous en receviez l'éternelle
 récompense dans le ciel. Ainsi soit-il.

